



#### Communiqué de presse

Paris, le 1er juin 2021

# Une enquête inédite AMUNDI / S2H INSTITUTE révèle que les salariés sont confiants dans les dispositifs d'épargne proposés par leur entreprise

Amundi, leader sur le marché de l'épargne salariale et de la retraite en France avec 66,8 milliards d'euros d'actifs gérés pour le compte de 4 millions de salariés<sup>1</sup>, en partenariat avec S2H INSTITUTE, l'Institut de recherche de SIACI SAINT HONORE, leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes pour les entreprises, présentent les résultats de leur étude « L'épargne salariale & retraite, usage & perception des épargnants salariés ».

Avec près de 3 000 réponses spontanées recueillies en ligne auprès de détenteurs de dispositifs d'épargne salariale et retraite, cette enquête², réalisée par l'Institut de sondage Audirep, montre que ces dispositifs sont perçus de façon positive pour une très grande majorité des épargnants interrogés, et que le cadre de l'entreprise est rassurant. Dans la constitution de leur épargne, le poids de l'épargne salariale représente une grande partie pour plus d'un tiers des répondants, voire la seule épargne chez les CSP-³. Si la majorité des répondants est sensible à l'abondement⁴, l'attrait de l'Actionnariat Salarié est également confirmé. Enfin, l'investissement socialement responsable monte en puissance dans les choix de placement en épargne salariale puisque la moitié des répondants souhaitent donner du sens à leur investissement.

# Pour constituer leur épargne, 88% des répondants utilisent les dispositifs d'épargne collective, voire les privilégient pour une partie d'entre eux

Si 52% des répondants utilisent à la fois les dispositifs d'épargne salariale et retraite ainsi que les dispositifs bancaires ou d'assurance pour constituer leur épargne, plus d'un tiers des répondants (36%) privilégient les dispositifs collectifs proposés par leur entreprise, chiffre qui monte à 44% chez les épargnants de catégorie CSP-3. Près de 3/4 des répondants ont confiance dans le pilotage des fonds par l'entreprise qui gère leur dispositif d'épargne salariale et retraite.

# L'épargne salariale et retraite représente une part importante de l'épargne des répondants

Même si une très large majorité des répondants, 86%, détient d'autres produits d'épargne, le poids des dispositifs collectifs d'épargne salariale et retraite représentent une part importante de l'épargne (entre 15 et 40%) pour 37% d'entre eux, voire la seule épargne pour 32% des répondants.

#### L'Actionnariat Salarié confirme son attractivité

89% des salariés ayant la possibilité d'acheter des actions de leur entreprise au travers de FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) le font très majoritairement, et ce, pour deux raisons majeures : les conditions financières proposées et la confiance dans l'entreprise.

Si 2/3 des répondants ont accès aux opérations d'Actionnariat Salarié, cette possibilité croit selon la taille de l'entreprise ; 73% des salariés y ont accès dans les entreprises d'au moins 5 000 salariés contre 49% au sein des entreprises de moins de 50 salariés.

# L'abondement reste l'élément de motivation principal des versements et de façon très majoritaire chez les jeunes et les catégories CSP+.

L'abondement de l'entreprise est la raison principale d'utilisation des dispositifs d'épargne salariale et retraite pour 69% des répondants. C'est encore plus vrai pour les moins de 35 ans (84%) et les CSP+3(81%). Le fait de se constituer une épargne retraite voire de précaution est cependant davantage

une préoccupation chez les 45 ans et plus. A contrario, les moins de 35 ans privilégient l'optimisation fiscale et l'épargne en vue de l'acquisition de la résidence principale.

Notons que les ¾ des employeurs des répondants proposent de l'abondement, ce chiffre monte à 80% dans les grandes entreprises. 96% des répondants maximisent cet abondement ; « l'oubli » est la principale raison de non utilisation de l'abondement.

#### 61% des 45-54 ans utilisent le versement volontaire pour accroître leur épargne

Si la quasi- totalité des répondants (91%) connaissent la possibilité d'effectuer des versements volontaires sur leurs dispositifs d'épargne salariale et retraite, seule la moitié y a réellement recours. Cependant, l'usage est plus important pour les 45-54 ans (61% versent volontairement et régulièrement dans leur PEE) et chez les CSP- (59% font des versements volontaires dans leur Plan d'Epargne Entreprise ou PEE)

Enfin, si les 2/3 des répondants (60%) détiennent à la fois un PEE et un Produit d'Epargne Retraite (PER), la taille de l'entreprise impacte l'existence et le taux de détention de produits retraite : seuls 49% en détiennent au sein des entreprises de moins de 50 salariés, 59% dans les entreprises de 50 à 499 salariés et 74% dans les entreprises supérieures à 500 salariés.

## 61% des répondants n'ont pas modifié leur prise du risque au regard de la crise sanitaire

Si la moitié des répondants (51%) sont plutôt mesurés dans leur prise de risque, il est bon de noter qu'un quart serait prêt à accepter un risque plus fort pour atteindre un objectif de performance plus élevé, une tendance plus marquée chez les moins de 35 ans et les hauts revenus/patrimoine. De façon plus globale, la crise sanitaire n'a pas profondément changé les comportements. Cela aurait même plutôt conforté les positions : les épargnants prudents sont encore plus prudents, ceux qui ont de l'appétence au risque auraient tendance à en prendre plus.

#### 49% des épargnants souhaitent donner du sens à leur choix de placement

Dans la sélection des supports d'investissements, si pour plus des 2/3 des répondants, la performance et la sécurité restent les deux premiers critères, l'investissement responsable est le critère qui arrive en troisième position et recueille près de la moitié des suffrages. Quant aux thématiques qui auraient le soutien des répondants, la création d'emplois en France est le premier sujet d'intérêt, suivi par le financement aux PME et TPE. La lutte contre le réchauffement climatique arrive en troisième position mais elle est largement en tête chez les moins de 35 ans et les CSP+. Les femmes sont néanmoins plus nombreuses à soutenir la thématique d'inclusion sociale.

Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale & Retraite d'Amundi souligne : « Notre enquête confirme que l'épargne salariale est une épargne « vivante » : les épargnants l'utilisent activement. Les plus jeunes en font un pilier pour l'achat de leur résidence principale quand les plus âgés construisent leur capital retraite. Elle est perçue comme réellement attractive et joue un rôle clé dans la constitution du patrimoine. Enfin, soulignons la montée en puissance des critères environnementaux et sociaux dans les choix de placements qui en font une épargne citoyenne. »

Mickaël Berrebi, Responsable S2H INSTITUTE précise « Cette enquête se distingue par la richesse des thématiques abordées autour des usages et la perception des salariés sur leurs dispositifs d'épargne salariale et retraite. Ce qui attire notre attention, c'est la confiance que suscitent les dispositifs d'épargne entreprise, tant sur la qualité des fonds proposés que sur les frais appliqués. Cela souligne le rôle et la responsabilité de l'entreprise dans la mise en place et le suivi de ces dispositifs. On notera également l'engouement pour l'actionnariat salarié et pour le soutien à la création d'emplois en France, ainsi qu'au financement des PME, des thèmes plébiscités par les épargnants. »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Données Amundi au 31/12/20

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Univers de l'enquête : Etude menée online par l'Institut de sondage Audirep via un lien de réponse intégré au site épargne salariale & retraite d'Amundi (www.amundi-ee.com) entre le 4 février et le 1<sup>er</sup> mars 2021 (durée 8 à 12 mn) auprès des personnes détenant des produits d'épargne salariale et retraite (PEE, PERCO/PERCOL, Article 83/PERO) gérés par Amundi (2954 répondants). Le profil des répondants : Homme 77 % / Femmes 23 % // Age : 45 % 55 ans et + / 30% entre 45 ans et 55 ans 15 % < 45 ans / 9 % < 35 ans / 1% < 25 ans // 80% sont en activité professionnelle // Profession 43% sont CSP+ / 38% sont CSP- / 19% profession intermédiaire/ 53% appartiennent à des entreprises de plus de 5 000 salariés

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CSP-= Catégorie Socioprofessionnelle à faible pouvoir d'achat / Ouvriers et Employés, à contrario les CSP+ =Catégorie Socioprofessionnelle à fort pouvoir d'achat

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L'abondement est une aide financière facultative de l'entreprise qui vise à encourager l'effort d'épargne des salariés dans un cadre fiscal avantageux. Il existe deux types d'abondement : - l'abondement versé en complément des versements de l'épargnant, - l'abondement versé sans versement préalable de l'épargnant (abondement d'amorçage à l'ouverture du plan ou abondement périodique).

## A propos de SIACI SAINT HONORE

SIACI SAINT HONORE, un leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes, conçoit et développe des solutions sur mesure pour ses clients grandes entreprises, ETI et PME. Le Groupe les accompagne sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour manager et piloter leurs risques en IARD et Transport, Protection Sociale et Conseil et Mobilité internationale. Il compte près de 3000 collaborateurs, assure plus de 2,5 millions de personnes à travers le monde et réalise un chiffre d'affaires de 437,5 millions d'euros en 2018.

Pour en savoir plus : www.s2hgroup.com

## A propos de S2H INSTITUTE

Lancé en 2019, le S2H INSTITUTE est l'institut de recherche et de réflexion du Groupe SIACI SAINT HONORE.

En rapprochant les entreprises et le monde universitaire, il s'agit de contribuer aux réflexions, en apportant des réponses concrètes, pour l'amélioration de la protection sociale en France.

Ses champs de recherches couvrent des thèmes aussi variés que la longévité, la retraite, l'absentéisme, la dépendance, la prévention ou la formation...

www.s2h-institute.com

#### **Contact presse**

Havas Amélie de Bourbon Parme | Ania Ould Lamara +33 6 09 01 68 25 +33 6 02 18 68 53 s2h@havas.com

# A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux1, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales<sup>2</sup>, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 800 professionnels dans plus de 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 750 milliards d'euros d'encours<sup>3</sup>.

Amundi Epargne Salariale et Retraite accompagne plus de 110 000 entreprises et plus de 4 millions de salariés porteurs avec une offre complète de solutions pour la gestion de leur épargne. Premier acteur du marché de l'épargne salariale en France avec 45,5% de parts de marché<sup>4</sup> et 66,8 milliards d'euros d'actifs<sup>4</sup>, Amundi est également leader dans les domaines de l'actionnariat salarié et de l'épargne retraite.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.



www.amundi.com in 5 f

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2019

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Données Amundi au 31/03/2021

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Données Amundi au 31/12/2020 (Déclaration AFG)

# **Contact Presse**

#### **Amundi**

Alexandre Barat Tel: +33 1 76 32 43 25 Alexandre.barat@amundi.com

Geetha Chandrasegaram @amundi.com

Tél: +33 1 76 37 02 73

Les détails de l'enquête réalisée par Audirep sont disponibles sur simple demande auprès du service de presse.

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties : bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.